

Date de transmission de l'acte: 25/04/2025
Date de réception de l'AR: 25/04/2025
042-244200614-DE2025_2404_01-DE

AGEDI



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES
Vals d'Aix et Isable

DE2025_2404_01

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Nombre de conseillers
en exercice : 30
Présents : 21
Pouvoirs : 7
Votants : 28
Pour : 28
Contre : 0
Abstentions : 0

Le vingt-quatre avril deux mille vingt-cinq, à 20 heures 00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de BERNAT Georges (CCVAI), en session ordinaire.

Date de convocation :

PRESENTS :

BERNAT Georges (CCVAI) BOUTTET Ludovic (CCVAI) BRAY Christian (CCVAI) CHAVANNE Pascale (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) DAVAL Marius (CCVAI) DEGOUTTE Vincent (CCVAI) FLEURY Maxime (CCVAI) GERY Françoise (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MIGNERY Dominique (CCVAI) MURON Marie-Christine (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) PERROTON Sébastien (CCVAI) PETITBOUT Paul (CCVAI) ROZANSKI Sigismond (CCVAI) SAPEY Emmanuel (CCVAI) SIMON Frédéric (CCVAI) LELEU Pascal (CCVAI) GARDANT Josette (CCVAI)

ABSENTS :

FAVREAU Gilles (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI)

ABSENTS EXCUSES :

POUVOIRS :

BRUSQ Frédéric (CCVAI) représenté par BOUTTET Ludovic (CCVAI) MANGAVEL Philippe (CCVAI) représenté par DAVAL Marius (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) représentée par MURON Marie-Christine (CCVAI) MAYERE Dominique (CCVAI) représenté par SIMON Frédéric (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) représenté par GUILLOT Lucien (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) représenté par CLEMENT Françoise (CCVAI) REBOUX Alain (CCVAI) représenté par LELEU Pascal (CCVAI)

SECRETAIRE DE SEANCE :

CLEMENT Françoise (CCVAI)

OBJET : Approbation du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)



Date de transmission de l'acte: 25/04/2025
Date de réception de l'AR: 25/04/2025
042-244200614-DE2025_2404_01-DE

AGEDI

Monsieur le président soumet à l'assemblée le rapport suivant :

Le Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) est un outil de planification, à la fois stratégique et opérationnel, qui permet aux collectivités de se saisir des enjeux de transition énergétique et écologique, et d'initier une dynamique locale sur ces sujets.

Ce dispositif est mis en place pour une durée de 6 ans et a pour objet de contribuer aux objectifs de la loi transition énergétique (TECV).

Cette démarche est obligatoire pour les EPCI de plus de 20 000 habitants, mais elle peut être menée de façon volontaire par les intercommunalités de population moindre.

Afin de s'inscrire dans cette dynamique, la CCVAI a décidé de mettre en place ce dispositif en bénéficiant de l'accompagnement du SIEL TE et de l'ALEC 42.

La CCVAI a organisé un travail collégial en associant les élus communaux et intercommunaux autour de 5 séminaires pour l'élaboration de ce projet.

Ce travail a abouti à :

- L'établissement du diagnostic de territoire
- La définition des enjeux et des objectifs à la l'échelle de la CCVAI
- La définition d'un programme d'actions

20 actions ont été identifiées dont le renforcement des moyens à l'échelle de la CCVAI pour porter ces actions.

Où cet exposé,

APRES EN AVOIR DELIBERE, Le conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés,

Article 1 : DECIDE de valider le programme d'actions du PCAET joint en annexe ;

Article 2 : APPROUVE le recrutement d'un animateur PCAET et bio-déchets en contrat de projets pour une durée d'1 an renouvelable dans la limite de six ans à compter du 1^{er} juillet 2025 (catégorie B filière technique ou administrative selon profil)

Article 3 : DECIDE de solliciter l'Etat au titre du fonds vert pour le co-financement de ce poste

COPIE CERTIFIEE CONFORME
A Saint-Germain Laval, le 24/04/2025

Le Président,
BERNAT Georges (CCVAI)

Le secrétaire de séance,
CLEMENT Françoise (CCVAI)

*Certifié exécutoire par le Président compte tenu
de la réception en Sous-Préfecture le : 25 04 25
et de la publication le : 25 04 25*
Le Président,

